

ABONNEMENT.

Saumur: 1 an... 30 fr. 6 mois... 16 3 mois... 9

Poste:

1 an... 35 fr. 6 mois... 18 3 mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR: Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS: A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 20 AVRIL

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis samedi à l'Élysée sous la présidence de M. Grévy.

M. Demôle, le nouveau ministre des travaux publics, assistait à la délibération.

L'amiral Galiber a informé ses collègues du refus définitif de M. Ménard-Dorian, député de l'Hérault, d'accepter les fonctions de sous-secrétaire d'Etat à la marine et aux colonies.

M. Goblet, ministre de l'instruction publique, a fait savoir qu'il avait dû ordonner la fermeture de la faculté de médecine de Montpellier, par suite des incidents auxquels a donné lieu la nomination de M. Benoît, doyen de la Faculté, comme officier de la Légion-d'Honneur.

M. de Freycinet a rendu compte samedi au conseil des négociations engagées entre la France et la Chine.

Il a annoncé qu'une dépêche avait été adressée, la veille, à M. Patenôtre, consul de France à Shanghai, pour l'inviter à se rendre à Tien-Tsin. M. Patenôtre n'a pas reçu d'ailleurs d'autres instructions.

Ce n'est qu'après son arrivée à Tien-Tsin, dans le courant de cette semaine, que notre représentant recevra des instructions conformes à l'état des négociations.

Sur la proposition du général Campanon, le Président de la République a signé un décret aux termes duquel M. Godefroy Cavaignac, député de la Sarthe, est nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre.

Le président du conseil serait d'accord, dit-on, avec ses collègues du cabinet pour demander à la Chambre de voter le plus tôt possible le budget de 1886. Le ministère déclare qu'il fera son possible pour que la

Chambre se sépare définitivement après ce vote. Nous voilà bien avertis!

M. Ferry n'a point perdu toute influence dans le cabinet; un de ses amis les plus dévoués, M. Cavaignac, prend le sous-secrétariat de la guerre. Or, comme on ne connaît à M. Cavaignac aucune aptitude militaire, il faut bien admettre que c'est l'influence de l'ex-président du conseil qui le bombarde à ce poste. Vous verrez que M. Ferry reprendra place au banc des ministres avant la fin de la session. Ah! ce sont de forts liens que ceux de la complicité!

Le harangue que M. Ferry a prononcé à Epinal est, paraît-il, le commencement d'une série.

Cet impudent personnage se propose de faire une tournée oratoire dans certains départements, où il compte poser ensuite sa candidature simultanée. L'ex-président se flatte d'être élu dans plusieurs collèges à la fois, et de forcer ainsi la main au Président de la République pour la formation d'un nouveau cabinet.

Il n'y a qu'un moyen de réprimer cet outrage à la morale publique, c'est de mettre en accusation, dès la rentrée, M. Jules Ferry.

Déjà un journal a ouvert un pétitionnement en vue d'exercer une pression dans ce sens sur l'esprit irrésolu de la Chambre des députés. Il faut que cet exemple soit suivi.

Le ministre de l'intérieur veut faire, paraît-il, une guerre acharnée aux images d'Epinal qui représentent les diverses phases de la vie du comte de Paris et des princes d'Orléans.

Une circulaire ministérielle, en date du 14 courant, enjoint aux préfets d'interdire absolument la vente et le colportage de ces petites images à 5, 10 et 15 centimes. De quel droit?

Le ministre est moins ardent pour faire

enlever et empêcher les affiches enluminées qui annoncent un livre scandaleux de Léo Taxil.

On signale un nouvel oubli de M. Jules Ferry. Il paraît que dans le traité des préliminaires de paix, cet étonnant ministre des affaires étrangères a oublié d'inscrire l'occupation des îles Peccadores.

Après de nouveaux troubles à la faculté de médecine, M. Benoît a donné sa démission.

L'affaire des décorations soulève à Marseille d'unanimes protestations.

Une grande réunion de protestation est organisée salle Valette.

Les Marseillais veulent s'élever contre les distinctions accordées à des personnes qui avaient quitté la ville pendant l'épidémie.

LES CONTRÔLEURS DE POLICE.

Voici d'intéressants détails qui nous sont fournis par la correspondance républicaine:

M. Waldeck-Rousseau, peu après son entrée au ministère, institua, par simple arrêté ministériel non soumis par conséquent à la signature du Président de la République, cinq fonctionnaires portant le titre de contrôleur de police.

Les contrôleurs touchaient un traitement de dix mille francs par an; ils étaient donc payés plus cher que la plupart des commissaires de surveillance.

En quoi consistaient ces fonctions si largement rémunérées? En ceci:

Messieurs les contrôleurs de police s'étaient divisé la France en cinq zones ou régions. Chacun d'eux, dans les départements qui se trouvaient dans leur section, se présentaient aux préfets de la part du ministre de l'intérieur, et lui mettaient sous les yeux un formulaire à remplir.

Ces formulaires avaient trait surtout à la situation de la presse régionale.

Il s'agissait de savoir quels étaient les journaux indépendants susceptibles de se laisser aider et de défendre, par la suite, la politique ministérielle.

Les envoyés de M. Waldeck-Rousseau avaient également pour mission de se renseigner, tant auprès des préfets et des fonctionnaires, qu'auprès des personnages importants du département, sur la situation électorale et de préparer quelquefois avec les préfets placés sous leur surveillance et leur contrôle, quelquefois sans eux, un état électoral envoyé ensuite par eux à l'administration centrale.

Et c'est là, au ministère de l'intérieur, sur le rapport de ces contrôleurs de police, que les listes électorales opportunistes, nous allions dire officielles, devaient être définitivement arrêtées. Les préfets avaient pour charge de les faire accepter par le comité et de les faire réussir.

Voilà à quoi passe l'argent des contribuables, et si M. Allain-Targé utilisait les contrôleurs de M. Waldeck-Rousseau, vous savez, il ne faudrait pas trop vous étonner.

UNE

ENTREVUE AVEC M. CLAMAGERAN

On lit dans le National sous ce titre:

« J'estime qu'un honnête homme ne peut accepter le pouvoir qu'à la condition d'y appliquer les idées qu'il a défendues, soit dans l'opposition, soit par la parole, soit par la plume. »

C'est par ces paroles, qui l'honorent infiniment, attendu qu'il y a conformé ses actes, que M. Clamageran, ministre des finances démissionnaire, a clos l'entretien que nous avons eu l'honneur d'avoir avec lui ce matin.

M. Clamageran, sollicité par nous de nous faire connaître les motifs de sa retraite, nous a répondu ce qui suit:

31 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

XI

LA POINTE DU RAZ (suite)

Il voulait dire que dans l'état d'abaissement où était tombée notre marine, il n'y avait plus de place pour celui qui avait tant contribué à sa gloire dans sa période de splendeur.

Ni ce jour, ni les suivants, il ne fut plus question de capitaine de vaisseau. J'avais réveillé toute l'amertume de ses regrets pour l'homme qu'il avait tant admiré et tant aimé. Il renfermait ses pensées en lui-même, mais ce sujet le captivait trop passionnément pour qu'il ne fût pas disposé à y revenir. Moi-même j'y trouvais un véritable attrait; aussi je profitai de la première occasion pour provoquer de nouveaux récits; il ne se fit pas prier.

Bientôt ce ne fut plus dans l'intérieur de la maison, ni même sur le seuil de la porte, qu'il me retraça les faits de cette vie si bien remplie. L'automne avait pris fin, puis l'hiver. Avec les beaux jours, j'étais entré en convalescence. J'étais assez

fort, non pour entreprendre de longues courses, mais pour explorer en compagnie de mon vieil ami les côtes incomparables de la pointe du Raz.

Leur sauvage grandeur était bien en harmonie avec les austères pensées dans lesquelles se complaisait Fernic. Le continent se prolonge sur un cap anguleux dominant la mer de quatre-vingt mètres, opposant comme un défi ses gigantesques falaises, ses rochers déchaquetés aux colères de l'Océan. La grande bataille dure depuis des milliers d'années; les vents ont peu à peu démantelé l'imposante forteresse, la langue chaîne de rocs et de récifs qui se continue jusqu'à l'île de Sein témoigne de leurs conquêtes dans le cours des siècles. La mer, trouvant ses attaques de front trop lentes, a assailli son ennemi par les flancs et creusé sous le cap un couloir où les flots s'engouffrent avec un bruit solennel. La terreur des riverains a donné à une des issues le nom d'enfer de Plogoff. Là, au milieu d'un chaos de pierres à moitié déracinées, toujours menaçant de crouler, la tempête ne se repose jamais; sans trêve ni repos, la vague monte à l'assaut, l'écume couvre les assises de la montagne et rejait en poussière liquide à une grande hauteur.

Plus loin, les criques, découpées avec une sublime fantaisie, présentent des aspects variés, mais tous d'une majesté terrifiante. Le vertige vous saisit quand, du haut de l'observatoire, vous plon-

gez vos regards dans les eaux transparentes qui mugissent à vos pieds.

L'imagination ne saurait rêver rien de pareil.

De merveilles en merveilles, accumulées dans un petit espace, vous arrivez à la baie des Trépassés, véritable cimetière où les courants perfides poussent les navigateurs. La grève y prend un aspect riant qui contraste avec les falaises à pic du voisinage. Mais ne vous y fiez pas, ce sable est dangereux, il tend des pièges à ceux qui y posent le pied. Quand monte la marée, la mer, passant sur ce tapis mouvant, s'enfoncé dans d'immenses grottes où retentissent comme les grondements d'une terrible canonnade. Un peu plus loin, c'est l'île de Molène, sauvage et morne au milieu de sa ceinture de pierre.

Sur cette côte mélancolique, tout éveille des idées lugubres, et l'on y comprend la croyance des gens du pays, qui, dans les gémissements du vent, croient distinguer les plaintes des naufragés; en heurtant du pied les briques et autres débris d'une civilisation disparue, on songe à cette mystérieuse cité d'Is, engloutie dans les temps légendaires par la tempête avec tous ses habitants.

Je me plaisais à passer de longues heures sur le promontoire du Raz, embrassant du regard une immense étendue d'Océan, l'île de Sein, la pointe de la Chèvre, la côte de Brest, la baie d'Audierne et, plus au sud, noyée dans la vapeur, la pointe de

Penmarck. Là, bercé par le bruit monotone des vagues auquel se mêlaient les cris des goélands et des cormorans, je m'oubliais dans d'interminables rêveries.

D'autres fois, mais plus rarement, je m'aventurais vers le sud dans la direction d'Audierne; quelques pauvres villages y sont dissimulés dans des plis de terrain; des clochers élancés qui se profilent sur l'horizon annoncent des chapelles auxquelles se rattachent de poétiques légendes. Peu de végétation, à peine quelques arbres souffreteux que le vent d'ouest a courbés. Une large zone de landes précède la côte; puis, plus loin, au fond des vallées, des bois de hêtres et de sapins présentent une masse de verdure, sombre retraite où l'homme vit confiné loin des bruits du monde.

J'avais souvent exprimé à Fernic le désir de l'accompagner dans ses pêches. Il s'était toujours refusé à me laisser partager ses périls. Mes forces revenues et ma guérison presque complète, il céda à mes instances. Ce fut avec un vrai bonheur que je m'associé à ses travaux, j'allais enfin sortir de cette oisiveté pour laquelle l'homme n'est pas fait, et rendre quelques services à celui qui m'en avait rendu de si grands. Je parcourus avec lui cet archipel de récifs au milieu desquels la moindre fausse manœuvre peut entraîner une catastrophe; j'appris de lui à distinguer le courant, à reconnaître à la couleur de l'eau les bancs de

« J'avais en effet l'intention de faire toutes les réformes possibles dans le personnel des perceptions, et, surtout, dans le personnel de l'administration centrale, où des économies sérieuses peuvent être réalisées tout en assurant l'expédition plus rapide des affaires.

» Ces réformes avaient été mûrement étudiées par moi depuis quelques années au conseil d'État, où j'avais été chargé de la rédaction du rapport sur le projet de réorganisation du personnel des finances, proposé en 1877 par M. Marcel Barthe, et renvoyé par la Chambre au conseil d'État, qui n'en est pas encore dessaisi.

» En acceptant le portefeuille des finances, je pensais que le moment était venu de réaliser celles de ces réformes qui me paraissaient immédiatement réalisables, et nul doute que j'y fusse parvenu, si je ne m'étais pas trouvé en désaccord avec mes collègues sur d'autres points.

» J'ai toujours pensé que les intérêts d'un grand pays et la prospérité des affaires étaient directement intéressés à la bonne administration des finances.

» Pour mettre mes actes en rapport avec ce que j'ai toujours dit et pensé, je voulais un budget en équilibre, non cet équilibre factice qu'on présente chaque année au pays lors du vote du budget, et qui se change invariablement, à la fin de chaque exercice, en un déficit plus ou moins considérable qui vient sans cesse grossir les charges si lourdes du pays.

» Mon intention était donc d'apporter de profondes modifications au budget de mon prédécesseur, et je dois l'avouer, l'état de ma santé m'a fait reculer devant la lutte que j'allais être forcé d'entreprendre contre la commission du budget, qui ne m'a que trop montré la hâte qu'elle veut mettre cette année dans l'examen du budget de 1886.

» J'étais notamment opposé à la création du compte spécial des chemins de fer, et en général à tous les petits budgets qui viennent, en dehors du budget ordinaire, grossir outre mesure la dette flottante.

» J'avais, en outre, l'intention de demander l'établissement de nouvelles taxes, et je visais spécialement sur les alcools pour équilibrer les recettes et les dépenses, en attendant que les circonstances permissent la souscription d'un emprunt inévitable destiné à combler le déficit. Il faut, à tout prix, ramener le budget à des conditions normales et le maintenir à l'avenir dans des conditions rigoureuses d'équilibre.

» Tels étaient mes projets, a dit en terminant M. Clamageran. Dans l'esprit de mes collègues, le moment n'était pas encore venu de les réaliser, et c'est là le motif véritable de ma retraite. J'espère qu'ils pourront être réalisés bientôt, mais, pour cela, il faut que l'opinion du pays se manifeste dans les prochaines élections.

» Entre les révolutionnaires qui veulent les réformes radicales irréalisables, et les conservateurs qui n'osent toucher à rien, il faut que le pays choisisse des mandataires dont le programme ne renferme que de sages réformes immédiatement réalisables. Les ministres, forts de l'opinion publique qui se

sera manifestée dans les collèges électoraux, pourront alors vaincre tous les obstacles et réaliser enfin les espérances qu'avait fait naître le rétablissement du régime républicain.

» Que la presse fasse son devoir, qu'elle éclaire le pays, et j'espère que mes idées triompheront dans la prochaine législature.»

AFFAIRES DE CHINE

LA CESSATION DES HOSTILITÉS.

Le ministre de la guerre a donné lecture d'une dépêche du général Brière de l'Isle, en date du 17 avril.

D'après cette dépêche, des parlementaires chinois se sont présentés dans la journée du 16 aux avant-postes de Kep pour donner l'assurance que les lettres du général français ont été envoyées au général en chef chinois vers Lang-Son.

Dans la soirée du 16, nos émissaires ont constaté le reflux des Chinois vers le Nord.

Rien de nouveau vers Chu, où nos troupes ne sont pas d'ailleurs en contact avec l'ennemi.

On continue, dans la région de Son-Tay et de Boc-Hat, la répression des bandes de pirates.

Boc-Hat se trouve presque au confluent de la rivière Noire dans le fleuve Rouge.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — Plusieurs journaux de Paris ont annoncé qu'une insurrection aurait éclaté en Espagne sur quatre points différents. M. Roiz Zorilla en serait l'instigateur.

A l'ambassade d'Espagne, on déclare que l'on n'a reçu aucune dépêche à ce sujet et l'on dément formellement la nouvelle.

— On annonce que de nouveaux tremblements de terre se sont produits à Villanueva de Concepcion, dans la province de Malaga. On ne signale aucun accident de personnes, mais on constate l'ouverture de grandes crevasses dans les champs.

ITALIE. — Le mont Etna est en pleine ébullition. La population de Catane et celle des localités situées autour du volcan vivent dans des transes perpétuelles, car, d'un moment à l'autre, on s'attend à une formidable éruption.

Des grondements semblables à ceux qui précèdent les grands tremblements de terre, se font entendre à chaque instant.

La température est aussi forte qu'au mois de juillet, époque des plus grandes chaleurs.

Une des éruptions les plus désastreuses de l'Etna, fut celle de 1869. Elle couvrit cinq ou six lieues carrées d'une couche de lave, épaisse sur certains points de trente mètres, et détruisit les habitations de plus de 30,000 personnes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 avril.

L'impulsion est donnée maintenant. La hausse s'opère normalement avec, de temps à autre, quelques réalisations de bénéfices sur les plus bas cours.

Les rentes françaises sont demandées au comptant. Sur le marché du terme il se traite beaucoup de primes : le 3/0/0 à 78.75, l'amortissable à 80.50, le 4 1/2 à 108.70.

L'action du Crédit Foncier se tient aux plus hauts cours d'hier. Après un succès comme celui des nouvelles obligations foncières, la hausse des actions du Crédit Foncier est indiquée. Les obligations sont recherchées avec un empressement qui n'a pas besoin de plus amples explications. — La prime des Foncières 1885 tend à dépasser 2 fr.

L'action de la Banque d'Escompte marche résolument à la reprise de ses anciens cours.

La Rente italienne 5 0/0 remonte à 94.55 et paraît devoir aller plus loin encore, il n'y a plus l'ombre d'un prétexte pour lutter contre la marche de la hausse de la Banque d'Escompte.

La Société Générale est toujours très-bien tenue. Les affaires auxquelles elle s'intéresse sont toutes de premier ordre.

Le Suez est à 2,047, l'Orléans à 1,330, le Midi à 1,167, le Nord à 1,630.

Chronique militaire.

LES OFFICIERS DE RÉSERVE.

Non content de faire verser bien des larmes aux mères dont il envoie les enfants mourir au Tonkin, le gouvernement de la République veut maintenant désoler les épouses, auxquelles ils se proposent d'enlever leurs maris, pour les expédier également dans l'Extrême-Orient.

Le ministre de la guerre vient, en effet, de décider, à la date du 7 avril courant, que chaque compagnie opérant au Tonkin serait renforcée par un officier de réserve. Les chefs de corps ont porté par lettre cette décision à la connaissance des intéressés, en les priant de faire connaître ceux d'entre eux qui seraient disposés à se rendre volontairement au Tonkin.

Mais, quel que soit leur patriotisme, auquel nous sommes les premiers à rendre hommage, on trouvera vraisemblablement, à cause des conditions spéciales dans lesquels ils se trouvent placés pour la plupart, très-peu d'officiers de réserve disposés à abandonner leur pays, leur famille et leurs affaires, pour aller combattre les Chinois.

Le ministre de la guerre se trouvera sans doute dans l'obligation de désigner d'office ceux qui devront être envoyés sur le théâtre de la guerre. Cette mesure sera ruineuse pour la plupart des officiers de réserve auxquels elle sera appliquée.

A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 4^e choix 50 c. le 1/2 kil.; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c.; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c.; le blanc, 4^e qualité (marque Fournier), 35 c.; et le blanc extra (marque Jouve), 40 c. le 1/2 kil.; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Courses de Verrie-Saumur.

La première journée des courses de Verrie-Saumur a été exceptionnelle sous tous rapports : beaucoup de chevaux engagés, soleil de printemps, tempéré par une légère brise, toilettes fraîches et variées, tout ce qui un mot concourait à rendre cette réunion des plus agréables.

Aussi tous les amateurs de sport s'étaient-ils donné rendez-vous ; M. le Sous-Préfet, M. le colonel Danloux, M. C. Boulet, président de la Société des courses de Verrie, beaucoup d'officiers du 12^e cuirassien en garnison à Angers se promenaient sur le turf, en prêtant une vive attention aux diverses courses.

Des groupes d'équipages très-nombreux stationnaient le long des pistes, au milieu d'une affluence considérable de promeneurs.

Il n'y a pas eu d'accidents, quelques chutes sans gravité, inévitable complément de ces sortes de joutes. L'écurie de M. Guinebert, notre remarquable sportsman, a fait ses preuves comme de coutume.

Voici du reste le résultat de cette journée :

Prix du Fagot (course de haies, gentlemen), un Objet d'art, et un panier de champagne offert par M. Bouvet, et les entrées au premier, pour chevaux de chasse et de promenade, de 4 ans et au-dessus, domiciliés à Saumur quinze jours au moins avant la course et n'ayant pas, en 1885, pris part à une course publique quelconque, montés par des gentlemen n'ayant jamais gagné. Distance : 2,500 mètres environ.

Cette première course est restée à Honneur à M. Crémieux-Foa battant facilement Broad-Carrie à M. de Boisgelin et Porte-Bonheur à M. de Canisy.

Le steeple-chase militaire (1^{re} série) a été gagné par Pervenche, appartenant à M. de Contades, écuyer à l'École de cavalerie. Pervenche a battu de deux longueurs Don-Alou à M. Grangez du Rouet, officier d'artillerie, Picadore à M. Noblesmaire, monté par M. Moyon, classé 3^e.

Non placés : Bourbonnais à M. Lefebvre, Hercule à M. A. Lefort, My-Lady à M. Darterre, Nelly à M. Boitelle, montée par M. Champion.

1^{er} Prix de la Société des Steeples-Chases de France, steeple-chase (4^e série), 2,600 fr. offerts par la Société des Steeples-Chases de France. Distance : 3,000 mètres.

La Barbée, à M. Guinebert, montée par Halfort.

Pouysannée, à M. le comte d'Espinoy, après s'être dérobé.

Valère, à M. Parage, tombé. — Le jockey s'est fait une entorse au genou sans gravité.

Matador, dérobé.

Betting : 8/1 Valère; Pouysannée 6/1; La Barbée, 4 contre 1 1/2; Matador 4/6.

dissimulés dans les profondeurs de l'Océan; les abords de l'île de Sein, aux souvenirs druidiques, me devaient familiers.

Je compris de quelle vaillante nature sont armés ces hommes qui vont arracher aux abîmes de la mer les produits destinés à l'entretien de nos tables. Bien des fois je vis le vieux marin toucher la mort de près, et moi-même j'échappai plus d'une fois difficilement à de grands périls.

Un jour, Fernic, plongé dans l'eau presque jusqu'aux épaules, s'était glissé entre deux rochers et luttait contre un ennemi invisible. Je vis tout à coup la mer prendre à côté de lui une teinte rougeâtre, j'allai à son secours; il cherchait à s'emparer d'un énorme congre, animal très-féroce qu'on n'attaque pas sans danger. Ce ne fut pas trop de nos efforts réunis pour nous en rendre maîtres. Fernic avait été blessé et moi-même j'avais au bras une profonde déchirure. Les plaies reçues dans la mer sont moins mauvaises que d'autres; je n'avais aucune inquiétude, mais mon départ, que je devais incessamment exécuter, se trouva encore retardé.

Deux semaines après, j'étais avec mon vieil ami sur le bord de la falaise, sur l'herbe maigre et desséchée par le vent. Nous prenions notre repas, je songeais que bientôt j'allais m'éloigner et me demandais comment je lui annoncerais cette réso-

lution, car si je l'aimais, lui aussi s'était attaché à moi.

— C'est à cette même place, me dit Fernic, qui depuis quelques instants gardait le silence, que s'est assis le capitaine de Kerhaus. Bien des années se sont écoulées depuis, et il me semble le voir encore. Il était heureux, bien heureux, et éprouvait sans doute la plus grande joie qui avait égayé sa vie.

» Nous venions de faire une rude traversée, quoiqu'elle n'eût duré que six mois. Je remarquais chez le capitaine une impatience d'arriver qui ne lui était pas habituelle. Malgré la distance qui nous séparait, il me parlait avec confiance, comme à un vieux serviteur pour qui l'on n'a pas de secret.

— Fernic, me dit-il au moment où nous entrions dans le goulet de Brest, la marquise m'a donné un enfant pendant mon départ; dans quelques jours, je vais la serrer dans mes bras; comprends-tu que j'aie hâte de toucher le port!

» Je le comprenais bien et prenais une part de son bonheur. Il y avait bien droit. A Brest, il trouva une lettre de sa femme qui lui annonçait la naissance d'un charmant et vigoureux garçon. C'était son rêve réalisé, et lui, dont le visage ne trahissait aucune émotion dans les moments les plus critiques, ne dissimula pas sa joie. Le jour même, il fut appelé chez l'amiral, qui lui transmit un ordre du ministre. On le chargeait d'aller immédiatement croiser dans les parages de l'île de

Sein pour exécuter des travaux d'hydrographie. Il devait étudier cette zone dangereuse et rectifier la carte de la marine, sur laquelle on avait signalé quelques erreurs. Ce message venait bien à contretemps, mais jamais il n'avait raisonné avec son devoir, il n'hésita pas à obéir; notre bâtiment reprit le chemin que nous venions de suivre et nous prîmes position sur les lieux indiqués, manœuvrant sur un espace qui nous semblait bien petit, à nous qui étions habitués à courir les mers lointaines. Le capitaine faisait pratiquer des sondages, calculant les profondeurs, étudiant la position des roches sous-marines, et rédigeait ses observations. Un jour, il me dit, en me montrant la pointe du Raz :

— Fernic, la marquise est là, elle m'attend avec mon fils qu'elle veut me montrer. Fais mettre le canot à flot, tu prendras avec toi quatre matelots et nous allons gagner la côte.

» Quelques instants après, nous cinglions le long des récifs. J'escaimai avec lui la falaise et nous arrivâmes ici. La marquise nous y attendait. Depuis une semaine, elle s'était établie chez une femme, qui vivait encore, et chaque jour elle venait voir si son mari n'arrivait pas au rendez-vous. Celui qui n'a pas vu un père couvrir de baisers l'enfant qu'il ne connaît pas encore et auquel il ne cesse de penser depuis longtemps ne peut se rendre compte de la scène dont je fus témoin. Le capitaine

mangeait de caresses le charmant petit être, l'admirait, se livrait à un babillage intarissable, formait des plans d'avenir, se faisait enfant avec lui. Je n'aurais jamais cru qu'il y avait tant de naïveté et de simplicité de cœur chez un homme que j'avais vu si terrible. La marquise, attendrie, heureuse, souriait, et moi je sentais des larmes couler sur ma peau ridée.

» Un coup de canon parti du vaisseau nous avertit que l'heure de la séparation était venue.

— Je puis partir, maintenant, dit le capitaine en serrant son fils dans une dernière étreinte. J'ai fait provision de force et de courage. A bientôt, veillez sur lui, ajouta-t-il en s'adressant à la marquise, c'est le bonheur et l'espoir de votre foyer que je vous laisse.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

— Comment! Joséphine, vous ne marquez pas toutes mes chemises avec mes initiales?

— Mais si, madame; je les ai mises sur la poitrine, et j'ai écrit *idem* sur les autres.

— Comment! Joséphine, vous ne marquez pas toutes mes chemises avec mes initiales?

— Mais si, madame; je les ai mises sur la poitrine, et j'ai écrit *idem* sur les autres.

Champoreau, désespéré, se dirige vers la falaise avec la ferme intention de se jeter à l'eau. Tout à coup, au moment où il va faire sa première plongeon, il réfléchit.

— Aujourd'hui, un vendredi 13!... Samedi dit-il, en reculant. Ça me porterait malheur!

Steeple-Chase militaire (2^e série), un Objet d'art pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Distance : 3,000 mètres.

Le prix de ce steeple-chase militaire est resté à Folia, à M. Grangez du Rouet, officier d'artillerie, gagnant très-facilement sur Numa, classé second, à M. de Breteuil, officier-élève. Madame, à M. de Denéchin, arrivé troisième.

Non classés : Dollar, à M. de Châteauneuf; Vesta, à M. Devanges; Vignemale, à M. de Colbert.

Gréville, à M. de Lyée, s'est cassé les reins en sautant le troisième obstacle.

2^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Cros-Country steeple-chase handicap gentlemen), 2,500 fr., offert par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus.

1 Pâquerette, à M. Guinebert, montée par M. de Contades, écuyer à l'Ecole de cavalerie, arrivée seule.

2 Soledad, à M. Guinebert, monté par M. Halford, classé second.

M. Halford, ayant perdu son étrier, a dû arrêter son cheval pour repartir ensuite.

Non classés : Bacon, à M. Clermont-Tonnerre; Palmier, à M. de Saint-André, tombé.

Belling : Soledad 2/4; Pâquerette 4/6; Bacon 1 contre 1/2; Palmier 6/3.

Prix d'Avril (steeple-chase à réclamer), 4,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 3,000 fr.

Se sont engagés :

Rapide, à M. Bariller; Gold-Penny, à M. Guinebert; Cinq-Mars, à M. Henry Laur.

Arrivé premier, Cinq-Mars portant 69 kil.

Arrivé deuxième, Gold-Penny, qui s'était dérobé.

Non classé : Rapide, tombé. Le jockey est resté pendant quelques instants sans connaissance; il n'a pas eu de blessure grave.

Belling : égalité Gold-Penny; Cinq-Mars 2/4; Rapide 2/4.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

TIR DU BATAILLON SCOLAIRE.

1^{re} séance, à 47 et 20 mètres, le 19 avril 1885.

| | |
|--------------------------|----|
| Tireurs..... | 40 |
| Balles tirées..... | 60 |
| Balles mises..... | 44 |
| Nombre de points..... | 35 |
| Résultat : 23.33 p. 0/0. | |

Le Capitaine-Commandant, G. DOUSSAIN.

NECROLOGIE. — M. Simon, chef d'escadron en retraite, commissaire de surveillance administrative à la gare de Bellegarde (Ain), est décédé le 12 du courant à la suite d'une pneumonie aiguë contractée dans son service. Il s'était engagé à cheval, et deux ans après sortait de Saumur avec un des

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN AMOUR DE LOCATAIRE

Il était plus de midi quand la noce revint de l'église. Une table, d'une longueur immense, et complétement servie, occupait un vaste magasin décoré pour la circonstance. Le grand air ayant aiguisé l'appétit, tout le monde fut bientôt à table. Pendant une heure, on entendit un cliquetis de verres et de fourchettes formidable; c'est à peine si, de temps à autre, il était possible de saisir au vol un bout de conversation; ventre affamé n'a pas d'instant d'arrêt; le dialogue recommença joyeux, vif, animé; plus d'une repartie piquante se fit jour, un éclat de rire argentin mit tout à coup le feu aux poudres; c'en est fait, il n'y a plus d'arrêt plus!

Qui dira jamais combien la vieille gaieté française a ses soudées franches dans une noce bourgeoise; qui complera jamais le nombre de chansons qu'on y applaudit, lorsque l'excellent vin de la contrée a délié les langues, lorsque les meilleurs crûs coulent à flots dans les verres; ah!

premiers numéros. Il conquit tous ses grades au 8^e chasseurs jusqu'à celui de capitaine, inclusivement, qu'il obtint le 12 août 1866. Le 18 février 1878 il fut nommé major au 20^e chasseurs. Le commandant Simon avait fait les campagnes d'Afrique de 1859, 1860, 1861; il assista à Sedan où il fut fait prisonnier. Depuis 1879 il était à la retraite.

M. Vidal, commissaire de surveillance administrative à la gare de Culoz, a prononcé sur la tombe de son regretté collègue un discours où il a retracé ses services et ses nobles sentiments.

NIORT.

Nous lisons dans la Revue de l'Ouest :

« On dit un peu partout, dans les rues de Niort, que notre préfet va être appelé à faire le bonheur d'un autre département, ou peut-être même invité à se reposer.

» On dit aussi que les cloches de nos églises, heureuses de recouvrer leur indépendance confisquée par M. de Malherbe, frémissantes à cette grande nouvelle, se mettront d'elles-mêmes en branle le jour du départ de l'éminent magistrat. »

Le Conseil général de la Vendée, avant de clore sa session, a voté un secours de deux mille francs pour les blessés du Tonkin.

Faits divers.

LE CRIME DE LA RUE DE SÈZE.

Vendredi soir, la justice a arrêté à Compiègne l'assassin de M^{me} Cornet.

Voici, d'après le Figaro, comment la justice aurait été mise sur la trace de l'assassin :

« Depuis quelque temps, la police de sûreté recherchait une bande qui avait commis divers vols, dans des circonstances identiques à celles où s'est accompli le crime de la rue de Sèze.

» Ils s'introduisaient dans les maisons, sous un prétexte quelconque, mais le plus souvent comme domestiques.

» La première ou la seconde nuit, ils décampaient en dévalisant la maison.

» Le chef de cette bande était un nommé Marchandon, condamné par contumace et repris de justice — ce qui fait qu'on avait sa photographie dans les cabriolets de la sûreté.

» Or, le signalement de Marchandon répondait exactement à celui du soi-disant Henry Martin.

» La photographie, montrée à la servante de M^{me} Cornet, fut parfaitement reconnue par elle. Il n'y avait par conséquent aucun doute.

» Mais quel chemin avait pris l'assassin ?

» Les deux agents de la sûreté, lancés sur la piste, menèrent leur enquête avec autant de rapidité que de bonheur, et, le lendemain matin, ils acquéraient la preuve qu'un individu, répondant au signalement donné plus haut, avait été vu avec une

voiez-vous, un repas de noce en Bourgogne n'a point de rivaux.

Le dessert était depuis un instant sur la table, quand un des invités, du côté de l'épouse, Ferdinand Tournafort, prit à part, dans la cour, Ursin Lochar.

— J'ai un mot à vous dire, cousin.

— Parlez, mon cher Ferdinand, répondit le marié, en passant son bras sous celui de son honorable parent.

— Comment appelez-vous cette dame en noir, qui se trouve presque à l'autre bout de la table ?

— Madame Emilie de Bontemps.

— La connaissez-vous ?

— C'est la locataire de ma mère qui me l'amène de Lézennes; elles y repartent ensemble après-demain.

— C'est singulier.

— Que voyez-vous là d'extraordinaire, est-ce le nom à particule qui vous choque, vous, vieux démocrate à tous crins ?

— Ce n'est pas tant le nom que celle qui le porte.

— Vous la connaissez ?

— J'aurais juré que cette femme se nommait Aspasia Grisail, tant il y a de ressemblance entre les deux; enfin, mieux vaut que cela soit ainsi.

— Pourquoi donc ?

— Parce que Aspasia Grisail est une créature

femme à la gare du Nord, prenant le train pour Compiègne.

» Ils partirent avec leur chef, M. Kuehn. Les oir, M. Cuillot, juge d'instruction, recevait une dépêche lui annonçant que Marchandon avait été arrêté avec la fille Blain.

» On a trouvé sur l'assassin le revolver de M^{me} Cornet, revolver qu'il avait pris sur la table de nuit.

» Après les formalités nécessaires remplies par M. Kuehn au parquet de Compiègne, prisonniers et agents ont pris le train à dix heures du soir et sont arrivés à minuit à la gare du Nord.

» Conduit immédiatement au Palais, Marchandon a été interrogé par M. Guillot.

Samedi matin, à huit heures, Martin-Marchandon a été conduit rue de Sèze, dans la chambre de la victime; et là, en présence de MM. Guillot et Kuehn, on a reconstitué la scène du crime.

L'assassin a vingt-deux ans, c'est un déserteur qui a participé à plusieurs vols. Il aurait été même condamné à dix ans de prison.

Martin avoue. En ce qui concerne le crime de la rue de Sèze, il n'aurait été, dit-il, que le complice d'un nommé Anatole. Il espère ainsi donner le change en diminuant sa responsabilité. Les renseignements de l'information sont en contradiction avec cette déclaration intéressée.

» Utile à ses semblables. — « Plantay, le 7 décembre 1884. Dans un but purement humanitaire, j'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier les lignes qui suivent : Atteint depuis 1874 d'une gastralgie, je ressentais des douleurs d'entrailles et d'estomac presque insupportables; j'avais un appétit féroce et je ne savais que manger, tout m'étant indigeste. Aucun remède n'avait pu me soulager, lorsque j'ai pris vos Pilules Suisses; depuis lors, mes souffrances ont disparu. Veuillez m'en envoyer trois boîtes à 1 fr. 50, une pour moi et deux pour des amis.

» PILLUD, Ernest, à Plantay (Aube). »

CONSEILS ET RECETTES.

LE DURCISSEMENT DU PLÂTRE. — On connaît l'importance du plâtre dans le bâtiment. De tous les matériaux employés à bâtir, le plâtre est la seule substance qui augmente de volume après son application, tandis que toutes les autres (mortiers ou ciments, et même le bois), éprouvent du retrait et du fendillement par la dessiccation. Il ne manque au plâtre pour être parfait que deux propriétés : la dureté et la résistance à l'écrasement.

Ces deux propriétés, M. Julhe vient de les découvrir, comme il l'annonce dans une note adressée à l'Académie.

On mélange intimement six parties de plâtre de très-bonne qualité avec une partie de chaux grasse, récemment éteinte et finement tamisée. On emploie ce mélange comme le plâtre ordinaire. Une fois qu'il est bien desséché, on l'imbibé soit avec du sulfate de fer, soit avec du sulfate de zinc.

Avec le sulfate de fer, on obtient les sur-

faces les plus dures : la résistance à la rupture est vingt fois plus considérable que pour le plâtre ordinaire. L'objet, d'abord verdâtre, prend en peu de temps et par dessiccation la teinte couleur de rouille caractéristique du sesqui-oxyde de fer. Avec le sulfate de zinc l'objet reste blanc.

La théorie de ce durcissement est la suivante : la chaux ajoutée au sulfate métallique en déplace la base, forme du sulfate de chaux et dégage l'oxyde métallique qui donne au produit nouveau sa dureté spéciale.

Une couche de plâtre de 6 à 7 centimètres d'épaisseur, traitée de cette façon, peut constituer un parquet uni comme une glace, aussi solide qu'un parquet de chêne, mais quatre fois moins coûteux. Ce parquet, s'il est au sulfate de fer, a l'aspect de la rouille, mais, si l'on passe à sa surface de l'huile de lin lithargyrée, un peu brunie par la chauffe, on obtient la couleur de l'acajou. Si l'on y ajoute une couche de vernis copal dur, la teinte devient très-belle.

Théâtre de Saumur
Lundi 20 avril 1885,
Représentation donnée par
Les Artistes dramatiques des Théâtres d'Angers & de Saumur réunis en société

Avec le concours de M. E. Lassalle, du Théâtre-Historique
1^{re} REPRÉSENTATION DE

LES MOUSQUETAIRES

(VINGT ANS APRÈS)
Drame en 8 actes, par MM. A. Dumas et A. Mequet.

Distribution : d'Artois, M. Jazon. — Mordant, M. Lassalle. — Athos, M. Descosse. — Porthos, M. Allain. — Aramis, M. Leprin. — Charles 1^{er}, M. Recurt. — Cromwell, M. Allemand. — De Winter, M. Martin. — Groslow, M. Lecher. — Le bourreau de Béthune, M. Aymard. — Parry, M. Robin. — Grimaud, M. Genin. — Henriette de France, M^{me} Genin. — Madeleine Turquoise, M^{me} Savigny. — L'hôtesse, M^{me} Recurt. — Blaisois, M^{me} Jazon. — Mousqueton, M. Niolla. — Tomy, M. Leprin fils. — Tom Lowe, M. Luneau. — Findley, M. Louis. — Lorenzo, brigadier, M. Guérinot. — Un homme du peuple, M. Fernand. — Un soldat puritain, M. Alexandre. — Une sentinelle, M. Martin. — Peuple, soldats, les enfants de Charles 1^{er}.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Marché de Saumur du 18 AVRIL

| | | | |
|--------------------------------|-------|--------------------------|-------------|
| Blé nouveau (Ph.) | 16 56 | Willedenoix | 50 120 |
| From. 1 ^{re} q. (Ph.) | 16 25 | Graine tréfle | 50 |
| Froment (Ph.) | 77 | — lin. | 50 |
| Halle, moy. | 77 | — luzerne | 50 |
| Seigle. | 75 | Foin (dr. c.) | 70 à 75 |
| Orge | 65 | Luzerne | 780 70 |
| Avoine h. bar. | 50 | Paille | 780 35 à 40 |
| Fèves. | 75 | Amandes | 50 |
| Pois blancs | 80 | Cire jaune. | 50 190 |
| — rouges | 80 | Chanvres 1 ^{re} | — |
| Colza | 65 | — qualité (52k.500) | — |
| Chenevis | 50 | 2 ^e | — |
| Farine, culas. | 157 | 3 ^e | — |

Le mercredi, dans la matinée, M^{me} Lochar et sa compagne devant se mettre en route, les jeunes époux allaient donc pouvoir commencer cette vie à deux, si douce et si belle, quand l'union des cœurs existe, quand ces jours sont dorés par le soleil de l'amour.

A quatre heures, le lendemain, les voyageurs roulaient à toute vapeur vers Lézennes.

(A suivre.) SOPHONISME LOUDIER.

PARIS A SAUMUR

Nous croyons pouvoir annoncer l'arrivée prochaine dans notre ville des GRANDS MAGASINS GÉNÉRAUX des Nouveautés de la ville de Paris, qui, lors de leur dernier passage, ont dû faire un grand nombre d'acheteurs, s'il faut en juger par la foule d'acheteurs qui n'a cessé de remplir les magasins qu'ils occupaient rue d'Orléans.

Les dames de Saumur ont dû conserver un bon souvenir des belles, riches et fraîches étoffes offertes par cette importante maison.

Quant à nous, en amateurs et connaisseurs, nous avons pu admirer la splendide collection de tapis d'Orient et de l'Inde. Qu'ils soient donc les bienvenus. Nous leur promettons une seconde visite.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Révolution française, par J. Michelet.
L'*Histoire de France* de Michelet constitue un monument national.

Elle comprend l'*Histoire de la Révolution française* dont nous commençons la publication.

Le nom de l'auteur n'a pas besoin de recommandation. Michelet est réputé le premier historien français de ce siècle, et son *Histoire de la Révolution française* est consacrée comme un chef-d'œuvre.

Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique, plus puissant par la pensée, plus brillant par le style.

L'illustration en est due à M. Vierge, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils reproduiront toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de l'œuvre.

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8° cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté; des vignettes, dans le texte, reproduisent les principaux sujets de chaque chapitre.

Il paraît une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour chacun.

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette *Histoire de la Révolution française* à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit dès à présent chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, Paris, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume reçu franco au fur et à mesure de son apparition.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 212. Programme du ministère. Arrondissementiers et listards. L'homme à la tête de veau. A coup de fusil. Finances, impôts, emprunts. La médaille civile. Chineiserie pacifique. La croix de Lyon. Au pilori (poésie).

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Nous venons d'apprendre que la librairie Garnier, de Paris, vient de publier les superbes Cartes que nous croyons devoir recommander tout particulièrement à nos lecteurs :

1° **Le Tonkin**, une feuille de papier colombier;

2° **L'Empire Chinois**. — Théâtre de la Guerre, même format;

3° **Carte de la Chine**, dressée d'après les documents les plus récents, pour suivre les opérations de la guerre Franco-Chinoise par LEONVILLE, géographe, avec les plans de Hué, Hanoi et les environs de Pei-Kou-Fou-Tcheou, etc.

Ces cartes sont vendues au bureau de l'Echo Saumurois, 4, place du Marché-Noir, Saumur, aux prix suivants :

- Le n° 1, le Tonkin..... 1 fr.
- Le n° 2, l'Empire Chinois..... 1 fr.
- Le n° 3, Carte de la Chine..... 3 fr.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, APRÈS FAILLITE

Le Jeudi 23 avril 1885, et jours suivants, à 1 heure après midi.

À Saumur, rue Beurepaire, n° 3, au domicile de M. Serisier, ancien négociant.

On vendra notamment :

Rayons, entourage de bureau, pupitres, lyres à gaz, genouillères, comptoirs, casiers, calorifère;

Batterie de cuisine en fer battu, vaisselle, porcelaines, verrerie, service à thé, cave à liqueur;

Piano, glaces de Venise et autres, fauteuils, chaises, canapé, lustre, garniture de cheminée et de croisées, guéridon, table à ouvrage, cadres, tapis, pendules, rideaux, tabouret de piano, et nombreuses partitions de musique;

Bureau en noyer, bibliothèque et quantité de volumes;

Bois de lit écajué, armoire à glace, prie-Dieu, table de toilette, matelas, draps, couvertures, chemises, serviettes, taies d'oreillers et vêtements; Buffet étagère en noyer, table à rallonges, chaises, commode, paravent et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (371)

À LOUER

Ancienne MAISON FOURNÉE père, nouvellement réparée, rue Verte, n° 2;

Remise et écurie.

S'adresser à M. PAUMIER, débitant, place de l'Arche-Dorée. (302)

À GÉNER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

ATELIER DE FORGE

DE M. AUGER,

Rue du Petit-Mail, Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve AUGER.

À LOUER MAISON

Située au bourg d'Allonnes,

Pouvant servir de maison de campagne; cour, jardin, servitudes.

S'adresser à M. Matburin MOREAU, à Allonnes.

À LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrUITé, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

À VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M^e LE BARON, notaire.

À VENDRE

BEAU ET BON Cheval de coupé, Irlandais, azezan, 7 ans, 1^m59, très sage, se monte bien, vendu avec garanties.

S'adresser 34, rue de Bordeaux.

À Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

À VENDRE

D'OCCASION

VOITURE AMÉRICAINE ou fermée à volonté. Bon marché.

S'adresser au bureau du journal.

PAPIERS DE TENTURE

LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail.

M. COLOMBEL, rue de la Tonnelle, à Saumur, fait savoir qu'il vendra, à des conditions très-avantageuses, tous les articles composant son magasin de Papiers de tenture, Toiles cirées, etc.

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERAUD et PREYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

À LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre.

ON DEMANDE un garçon de magasin, muni de bonnes références. (358)

ON DEMANDE un jeune homme pour apprendre le commerce de chaussures, 33, rue Saint-Jean. (373)

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

M. GIRARD

5, rue du Puits-Tribouillet, 5, SAUMUR

Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Bornages, Expertises et rapports.

Vérification et règlement de mémoires. 2

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 29^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif aux principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES
à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^o V. Lardeux, coutelier et bandagiste.

AUX ASTHMATIQUES Toux, Oppression, Bronchite, Catarrhe, Asthme.

Le Traitement Aubré est le seul qui guérisse radicalement à tout âge, même des vieillards de 90 ans; il n'exige pas de régime, ni déplacement, n'offre aucun danger, est moins cher que les autres remèdes. Depuis 24 ans, il est proclamé sans rival par célébrités médicales. Milliers de cures prouvées, renseignements gratuits. — Ecrire : Maison GUILLEMAIN-AUBRE, de la Ferté-Vidame, à NEUILLY-PARIS, Avenue du Roule, 101.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 13 — — matin, omnibus-mixte.
1 — 35 — — soir,
3 — 39 — — — —
7 — 15 — — — omnibus.
10 — 36 — — — (s'arrête à Angers.)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 31 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — —
7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — — — express-poste.
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

| SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY | | | | | | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR | | | | | | SAUMUR - BOURGUEIL | | | | BOURGUEIL - SAUMUR | | | | | |
|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------------------------------|--------|-------|-------|-------|-------|---------------------------------------|-------|-------|-------|---------------------------------------|--------------|-------|-------|-------|-------|
| Mixte | Omn. | Omn. | Omn. | Mixte | Mixte | Mixte | Omn. | Mixte | Mixte | Omn. | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | | |
| matin | matin | matin | soir | soir | soir. | matin | matin | matin | soir. | soir. | soir. | matin | matin | soir. | soir. | matin | matin | soir. | soir. | | |
| Saumur. . . | 6 05 | 7 24 | 9 " | 1 15 | 3 45 | Montreuil. . | 6 49 | 9 45 | 1 52 | 5 04 | 8 30 | Saumur. . . | 3 26 | 8 21 | 12 48 | 4 44 | Bourgueil. . | 8 17 | 13 09 | 6 10 | 9 11 |
| Chacé. . . | 6 15 | 7 32 | 9 08 | 1 24 | 4 03 | Brézé. . . | 7 04 | 10 10 | 2 08 | 5 20 | 8 46 | PortBoulet | 5 33 | 9 06 | 1 25 | 6 58 | PortBoulet | 8 26 | 13 18 | 6 20 | 9 21 |
| Brézé. . . | 6 23 | 7 39 | 9 15 | 1 32 | 4 19 | Montreuil. | 7 12 | 10 26 | 2 16 | 5 28 | 8 54 | Bourgueil. | 5 42 | 9 15 | 1 34 | 7 05 | Saumur. . . | 9 13 | 1 25 | 7 15 | 10 16 |
| Montreuil. | 6 39 | 7 52 | 9 28 | 1 46 | 4 37 | Saumur. . . | 7 23 | 10 39 | 2 28 | 5 40 | 9 06 | | | | | | | | | | |
| SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS | | | | | | THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR | | | | | | MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers. | | | | POITIERS - MONTREUIL allant à Angers. | | | | | |
| Mixte | Omn. | Omn. | Mixte | Mixte | | Mixte | Omn. | Mixte | Mixte | Omn. | Mixte | Omn. | Omn. | Mixte | | Omn. | Omn. | Omn. | | | |
| matin. | matin | soir | soir. | soir. | | matin. | matin. | soir. | soir. | soir. | soir. | matin. | soir. | soir. | | matin. | soir. | soir. | | | |
| Saumur. (départ) | 6 05 | 7 24 | 1 15 | 3 45 | 7 50 | Thouars (départ) | 5 40 | 8 58 | 1 07 | 4 20 | 7 45 | Montreuil | 7 " | 1 55 | 8 35 | | 5 50 | 12 50 | 6 10 | 9 11 | |
| Montreuil-Bellay | 6 53 | 7 53 | 2 2 | 4 50 | 8 41 | Brion-s-Thouet | 5 58 | 9 10 | 1 19 | 4 30 | 7 57 | Loudun. . . | 8 20 | 2 51 | 9 55 | | 6 28 | 1 28 | 7 29 | 10 30 | |
| Lernay . . . | 7 02 | " " | 2 11 | " " | 8 51 | Lernay . . . | 6 07 | 9 18 | " " | 4 37 | " " | Arçay. . . | 8 34 | 3 4 | 10 14 | | 6 55 | 2 57 | 8 58 | 11 59 | |
| Brion-s.-Thouet | 7 14 | 8 09 | 2 19 | 5 4 | 8 59 | Montreuil-Bellay | 6 49 | 9 45 | 1 52 | 5 04 | 8 30 | Mirebeau | 9 27 | 3 54 | 11 2 | | 7 50 | 3 59 | 9 00 | 12 01 | |
| Thouars (arrivée) | 7 29 | 8 22 | 2 32 | 5 19 | 9 16 | Saumur (arrivée) | 7 23 | 10 39 | 2 28 | 5 40 | 9 06 | Neuville. | 9 57 | 4 24 | 11 27 | | 8 48 | 3 50 | 10 51 | 13 52 | |
| | | | | | | | | | | | | Poitiers. | 10 32 | 4 56 | 12 1 | | 9 24 | 4 01 | 11 1 | 14 02 | |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.